

Postulat

Conservation du stade olympique de la Pontaise : de la contrainte à l'opportunité

Le 5 avril 2007, par son rapport-préavis n° 2007/19, la Municipalité présentait le projet Métamorphose et demandait au Conseil communal d'approuver ses intentions, notamment la redistribution sur le territoire lausannois de plusieurs équipements sportifs majeurs et le développement d'un nouveau grand quartier entre la Caserne de la Pontaise et l'aéroport de la Blécherette, l'écoquartier des Plaines-du-Loup. A cette occasion, le Conseil communal a validé le principe de la démolition du stade olympique de la Pontaise, décision qu'il confirmera à plusieurs reprises par la suite et à chaque fois dans une très large majorité, notamment par l'adoption en 2014 du Plan directeur localisé (PDL) des Plaines-du-Loup (préavis n° 2013/61). La disparition du stade olympique de la Pontaise a même été validée par la population lausannoise, qui a refusé en 2009 par 56 % des voix l'initiative populaire dite des « deux stades au Nord ».

Inauguré le 23 mai 1954 devant 43'500 spectateurs, le stade olympique de la Pontaise a été construit en vue de la Coupe du monde de football de cette même année, durant laquelle il a accueilli 5 matchs, avec notamment une victoire de la Suisse 2-1 contre l'Italie et un quart de finale mémorable qui a vu l'Autriche éliminer la Suisse sur le score de 7-5, ce qui reste aujourd'hui le match de Coupe du monde le plus prolifique en buts. Le terrain de football a aussi été le théâtre de plusieurs moments forts de l'histoire du FC Lausanne-Sport. Sa piste d'athlétisme reçoit par ailleurs chaque année depuis 1986 le célèbre meeting international Athletissima, actuellement au programme de la Ligue de Diamant. La réunion lausannoise a notamment été le théâtre de plusieurs records du monde, du 100 m homme en 1994, du saut à la perche féminin en 2005 et du 110 m haie masculin en 2006. Enfin, l'histoire du stade olympique de la Pontaise a également été marquée par des concerts mémorables entre 1988 et 2007, notamment à 3 reprises Michael Jackson (jusqu'à 47'000 spectateurs), 2 fois Pink Floyd ou encore Elton John, U2, Johnny Hallyday, The Rolling Stones, etc.

Imaginé par l'architecte Charles-François Thévenaz et l'ingénieur Emile Thévenaz, le stade olympique de la Pontaise présente des qualités architecturales et constructives remarquables, de sa forme ovale en béton armé offrant une visibilité optimale aux spectateurs à la hauteur variable des gradins permettant de magnifiques dégagements sur le grand paysage, en passant par la couverture de ses tribunes, constituée d'un voile en béton courbe de très faible épaisseur et d'une portée de plus de 18 m. Conservé dans son état d'origine ou presque, tout cela en fait aujourd'hui un témoin important des stades construits en Suisse durant l'après-guerre.

Si le stade olympique de la Pontaise est actuellement classé en note 3 au recensement architectural, le rapport de la Commission spéciale pour assurer une évaluation scientifique et indépendante du patrimoine architectural vaudois du XX^e siècle (1920-1975), publié en juin dernier, recommande aujourd'hui de lui attribuer la note 1 (intérêt national), ce qui le placerait au même niveau de protection que la Cathédrale de Lausanne, la Tour Bel-Air ou le Château de Beaulieu. A noter que cette commission recommande la même note pour le club-house tennis, le café du stade, l'entrée principale, ainsi que les caisses nord et sud. Le rapport de cette Commission ne constitue pas encore une décision de classement, mais il sera désormais transmis à la Commission du patrimoine culturel immobilier, qui devra, en collaboration avec la Division monuments et sites de la Direction générale des immeubles et du patrimoine (DGIP), affiner ou compléter les mesures proposées et étudier les conditions de leur application.

De nombreuses années se sont maintenant écoulées depuis le lancement du projet Métamorphose et le contexte a changé depuis lors, notamment l'importance qui est accordée au patrimoine à Lausanne. De plus, avec l'important retard pris par le développement de l'écoquartier des Plaines-du-Loup, le Plan d'affectation couvrant le secteur du stade olympique est toujours en phase d'études et peut encore être adapté avant sa mise à l'enquête publique.

Au vu de ces différents éléments, il devient de plus en plus difficile de concevoir une disparition totale du stade olympique de la Pontaise. D'autant qu'il serait difficile de démontrer qu'on ne peut pas poursuivre le développement de l'écoquartier en conservant celui-ci, puisque sur les 54 projets présentés dans le cadre du concours d'urbanisme en 2010, une dizaine proposaient de conserver l'entier de la forme du stade ainsi que la grande majorité ou la totalité de son volume, plusieurs autres proposant encore de n'en garder qu'une partie. L'un des projets conservant le stade a même terminé au 3^e tour de jugement (Rapport du Jury, septembre 2010).

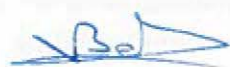
Si le stade olympique devait ainsi être conservé, reste à savoir pour quel usage, maintenant que le déménagement du FC Lausanne-Sport dans le nouveau stade de football de La Tuilière est imminent. Le Centre sportif de la Tuilière accueillant déjà 9 terrains de football, un maintien d'une activité footballistique à la Pontaise ne serait pas proportionné. De même, le maintien à long terme comme stade d'athlétisme uniquement est difficilement envisageable.

Dès lors, au-delà de la contrainte, il faut saisir l'opportunité que peut offrir la conservation du stade pour l'intégrer dans le développement de l'écoquartier des Plaines-du-Loup et apporter une plus-value qualitative au quartier, avec des espaces publics, des activités de loisir, des surfaces dédiées au sport et à la culture, à l'agriculture urbaine, etc. Le stade pourrait par exemple accueillir un second parc pour le quartier (le « Parc du Loup » de la 1^e étape étant trop petit pour l'ensemble du quartier), une grande place multifonctionnelle sur l'entrée principale (telle que demandée par le Conseil communal par voie d'amendement lors de l'adoption du PDL), des cafés-restaurants, boutiques, ateliers d'artisans, d'artistes ou lieux d'exposition dans les arcades qui entourent une grande partie du stade, des locaux pour les associations, des murs de grimpe, voire des bureaux ou des logements dans une partie de la structure, etc. Ce n'est pas les possibilités qui manquent, elles mériteraient même de s'exprimer dans le cadre d'une démarche participative, afin de cerner au mieux les besoins du quartier et des acteurs de la ville.

Il est encore utile de préciser que plusieurs exemples de reconversions provisoires ou définitives existent, notamment l'ancien stade de football de Gurzelen à Bienne, qui abrite notamment du tennis sur gazon, un skate parc, un toboggan aquatique, une buvette, un espace multiculturel, des studios de répétition, des ateliers bois et métal, un atelier vélo, des champs de céréales et pommes de terre, des jardins communautaires, des événements sportifs et culturels ainsi qu'un riche programme d'activités. Quant à l'ancien stade Highbury d'Arsenal (Londres), il a été reconverti en habitations.

Sur la base des différents éléments exposés ci-dessus, le présent postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité d'intégrer la conservation du stade olympique de la Pontaise dans le développement de l'écoquartier des Plaines-du-Loup, pour préserver ses caractéristiques patrimoniales tout en y développant un projet ambitieux et cohérent permettant d'apporter une plus-value qualitative au quartier, notamment selon les pistes évoquées ci-dessus.

Lausanne, le 16 août 2020



Valéry Beaud



Xavier Company



Daniel Dubas



Jean-Michel Bringolf